

Image not found or type unknown



## écriture comptable association

Par **adepape13**, le **24/01/2015 à 16:21**

Bonjour, notre association 1901 à but non lucratif dispose d'un budget issu de subventions de 13000 euros annuel (comptabilité simplifiée). Parmi nos actions, nous prêtons depuis peu à nos adhérents des fonds à taux zéro. Comment passer l'écriture de ces versements de prêt et de leurs remboursements. Merci de votre réponse.